



Numéro de l'acte	2023-129-STLT
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	1.1.1.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2023

QUESTION N°2023-129

**MARCHE PUBLIC : RESTAURATION DE L'ASCENSEUR A BATEAUX DES FONTINETTES
AVENANT N°1 AU LOT 05 - CHARPENTE-MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES BOIS
ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 2023-33 DU 01 MARS 2023**

RAPPORTEUR :

Monsieur Sébastien BERNARD
Conseiller Délégué, Tourisme – Transition alimentaire

Le conseil municipal,

- Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1414-2
- Vu** le Code de la Commande Publique en vigueur au 1^{er} avril 2019
- Vu** la notification du marché du Lot 05 – Charpente-Menuiseries extérieures et intérieures bois en date du 14/12/2018, attribué à l'entreprise BATTAIS CHARPENTE
- Vu** l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 12 juillet 2023

La présente délibération a pour objet d'autoriser la signature d'un avenant pour le lot 05 – Charpente-Menuiseries extérieures et intérieures bois afin d'acter une suppression de prestation selon l'EXE 10 annexé.

Considérant la suppression d'une prestation : réalisation d'une cloison mobile au bâtiment E pour un montant total de : - 13 888.60 € HT

Considérant que cet avenant n°1 représente une moins-value de 13 888.60 € HT, portant le montant des travaux du Lot 05 de 173 919.38 € HT à 160 030.78 € HT soit une diminution de 7,98 % du marché initial.

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de l'avenant n°1 pour le lot 05- Charpente- Menuiseries extérieures et intérieures bois

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°1 au lot 05 – Charpente- - Menuiseries extérieures et intérieures bois portant le montant du marché de l'entreprise BATTAIS CHARPENTE à **160 030.78 € HT.**

ARTICLE 3 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables **21**
- Votes défavorables **0**
- Abstentions **0**

La secrétaire de séance,
Corinne REANT

Fait à ARQUES
Le 12 juillet 2023



Le Maire,
Benoît ROUSSEL

Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le **19 JUIL 2023** et publication ou
notification le **19 JUIL 2023**
Monsieur le Maire

Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2023

Affiché le 18 juillet 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois le Douze Juillet à 16h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le six juillet 2023 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEULLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 16 présents
- 5 absents non excusés
- 3 absents excusés sans pouvoir
- 5 absents excusés avec pouvoir

Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL

Dominique LARDEUR ayant donné pouvoir à Francis PRED'HOMME

Olivier JUSTIN ayant donné pouvoir à Sébastien DUCHATEAU

Isabelle CLABAUX ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Peggy VAN GOETHEM – MARECAU ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD

Madame Corinne REANT est nommée secrétaire de séance.